

Atlas de la Biodiversité Communale

Aillières-Beauvoir



Financé par



Sommaire

- 3 **La démarche des ABC, qu'est-ce que c'est ?**
- 4 **L'ABC d'Aillières-Beauvoir en quelques chiffres**
- 5 **L'ABC Perseigne en quelques mots**
- 6 **Mobilisation citoyenne : animations et projets menés durant l'ABC**
- 8 **La sociologie au service de la biodiversité**
- 10 **Le portrait nature de la commune :**
 - Les connaissances avant/après l'ABC
 - Les groupes de faune et flore étudiés
 - Les grands types d'habitats
 - La carte de synthèse
- 20 **Et maintenant ? Une proposition de plan d'action**



La démarche des ABC : qu'est-ce que c'est ?



Lancé en 2010 par le Ministère de la Transition Écologique, les ABC sont structurés autour de trois piliers. D'une part, ils améliorent les connaissances sur la biodiversité de chacune des communes concernées. Ils le font, tant du point de vue naturaliste via des inventaires d'espèces animales et végétales, que du point de vue humain via le recueil et l'analyse des perceptions et des usages des habitants par rapport à leur environnement (activités, attachement à certains lieux, etc.). D'autre part, ils proposent une programmation d'animations (ateliers, sorties nature, conférences, formations...) pour le grand public, les scolaires, les familles, les professionnels, les élus, etc. Enfin, ils constituent pour chaque commune un outil de travail (cartes, analyses) et une aide à la décision ; par exemple dans le cadre des documents d'urbanisme.

Un ABC est par nature au service du territoire et de la biodiversité qu'il abrite.

Porté par le Parc naturel régional Normandie-Maine depuis 2021, l'ABC Perseigne est subventionné à 80 % par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) dans le cadre du plan de relance et 20 % par le Parc Normandie-Maine. Ce projet, ainsi que son voisin l'ABC Vallée de la Haute Sarthe (également coordonné par le Parc) porte désormais à 837 le nombre d'ABC (plus de 3000 communes) sur le territoire français.

Les communes de l'ABC Perseigne



L'ABC d'Aillières-Beauvoir en quelques chiffres¹

Dans une démarche de partage des connaissances naturalistes, le Parc naturel régional Normandie-Maine a développé dans le cadre de l'observatoire du territoire, deux portails thématiques : un pour recenser la biodiversité (Biodiv' Normandie-Maine) et un pour le suivi de l'évolution du bocage. Ces outils, disponibles en ligne, sont accessibles à tous. Ils permettent, pour le premier de découvrir les espèces de la faune, de la flore et de la fonge (champignons) observées sur le territoire du Parc ces dernières années. Le second montre l'évolution du bocage en s'appuyant sur un inventaire des haies de 1945, 2000, 2010 et 2020. Il s'agit d'états des connaissances et non d'inventaires exhaustifs.



▲ **Portail en ligne : Biodiv'Normandie-Maine**
<https://biodiversite.parc-naturel-normandie-maine.fr>

Autre portail en ligne :
l'Observatoire de l'évolution du bocage
<https://observatoire.parc-naturel-normandie-maine.fr/cartes/evolution-bocage>

15	grands types de milieux naturels
54	espèces protégées au niveau national
2	espèces protégées au niveau régional ou départemental
69	espèces menacées ²
521	taxons ³ nouvellement inventoriés
898	taxons ³ recensés dont 880 espèces et 18 sous-espèces
2 052	observations naturalistes réalisées

SUR L'ENSEMBLE DES 7 COMMUNES	
20	avis de recherche
14	familles participantes aux Défi-familles (10 interventions au total)
89	répondants au questionnaire sociologique
5	événements pop-up et 2 ateliers participatifs (étude sociologique)
45	animations/interventions (minimum 4 sur chaque communes)
703	participants
184	scolaires accompagnés (3 à 5 interventions par classe)
2	ans de lettres d'actualités mensuelles

¹ - Ces chiffres tiennent compte de l'ensemble des actions (inventaires et sensibilisation) menés pendant l'ABC (janvier 2021 à mars 2023) et des données historiques. ² - Espèces déterminantes ZNIEFF des Pays de la Loire, inscrites sur les directives européennes «Oiseaux» ou «Habitats», inscrites sur une des listes rouges Pays de la Loire ou en raréfaction sur le territoire pour lesquelles le Parc a une responsabilité de préservation. ³ - Ici, taxon = espèces et sous espèces.



L'ABC Perseigne en quelques mots



Esquisse d'un portrait

Le territoire de l'ABC Perseigne est une zone géographique définie spécifiquement pour le projet. Les sept communes qui le composent ne forment pas une entité socio-culturelle, mais elles sont toutes connectées au massif forestier de Perseigne et bénéficient du classement Parc naturel régional. Les communes se distinguent par leurs hétérogénéités surfaciques, démographiques et administratives (trois intercommunalités différentes). Par la présence du massif forestier en son centre, le territoire de l'ABC est constitué de deux entités paysagères bien distinctes : au nord une majorité de prairies alluviales au sein d'un bocage assez dense, et au sud, une majorité de plaines agricoles céréalières.

Grâce à ces singularités, l'ABC forme un territoire riche en biodiversité, c'est-à-dire qu'il abrite un grand nombre de formes de vie différentes (animaux, végétaux) et des

paysages variés propices à leur développement. Le territoire de l'ABC met aujourd'hui en lumière 2750 espèces représentant plus de 17850 observations. À titre d'exemple, près de 70% des oiseaux et 85% des chauve-souris présents en Sarthe (hors espèces exceptionnelles) le sont également au sein du territoire de l'ABC ! En outre, des espèces remarquables et/ou en raréfaction telles que la Loutre d'Europe et l'Anémone pulsatille sont également présentes sur le territoire.

PLACE AUX ACTIONS !

Pour continuer à bénéficier des effets positifs de cet environnement, trois axes de travail sont à mener : **préserv**er l'existant, **restaurer** les milieux fragilisés et **valoriser** les richesses de la biodiversité de ce territoire.

Mobilisation citoyenne

Les animations

Les actions avec et auprès des citoyens constituaient un axe fort de cet ABC. À travers l'accompagnement ou le partenariat avec des acteurs locaux, le projet a permis de proposer au grand public un calendrier d'animations aux formats et aux thématiques variés : ateliers (Land'art, contes...), sorties nature (oiseaux forestiers, amphibiens, reptiles...), conférences (trame noire...), films (Les Saisons, Lynx...). Avec en moyenne 3 animations/interventions par mois, l'ABC a ainsi réuni (hors défi-famille et projets scolaires) plus de 703 participants entre juin 2020 et mars 2023, majoritairement des familles, aux profils variés en termes d'âges et de sensibilité à l'environnement.



Les Pics, ingénieurs forestiers

Les défi-familles

Afin d'accueillir plus de biodiversité dite « ordinaire » dans les jardins, l'ABC a proposé à 14 familles volontaires de participer tout au long d'une année à 5 défis traitant de 5 thématiques : oiseaux, amphibiens, insectes, mammifères et flore. Ces rencontres leur permettaient d'apprendre des techniques d'entretien du jardin au naturel et de construire des aménagements simples pour l'accueil de la biodiversité.



Construction d'un abri à crapaud

Les Avis de recherche

Outre les inventaires réalisés par les experts naturalistes dans le cadre de prestations, l'ABC Perseigne est un projet participatif où chaque citoyen peut s'il le souhaite, contribuer en transmettant des données naturalistes. Toutes ces observations permettent d'augmenter le niveau de connaissance du territoire de l'ABC.

Pour ce faire, les habitants du territoire étaient invités à envoyer au Parc des photos de faune et de flore (individus ou indices de présence) observés à leur domicile (jardin, maison, grange...) ou dans leur commune. Pour les aider, des "Avis de recherche" (ciblés sur une ou deux espèces) ont été proposés chaque mois. Au total, 38 personnes, initiées au naturalisme ou simples curieuses de nature, se sont impliquées dans la transmission de données de faune et/ou de flore. Cela représente plus de 800 données naturalistes.



Jeu « Photolangage »

Les projets scolaires

Accompagnées par France nature environnement - Sarthe ou le Parc ou des étudiants du lycée agricole public de l'Orne, 8 classes du territoire de 7 établissements scolaires différents ont bénéficié de l'un des 3 projets pédagogiques proposés (3 à 5 séances) : les espèces mal-aimées (maternelle), l'accueil de la biodiversité à l'école (primaire), le changement climatique (collège).



Enquête sociologique

Quelle est la perception et l'usage de la nature par les habitants ?

Par Anthropolinks

Une des ambitions de cet ABC était la réalisation d'une étude sociologique¹ afin de connaître la perception et les usages des habitants vis à vis de la nature qui les entourait dans le but de croiser les enjeux de la biodiversité (issus des inventaires) avec ceux des perceptions humaines.

Les résultats de l'enquête sociologique²

La biodiversité est un terme relativement bien connu et un sujet qui intéresse ou inquiète plus de la moitié des personnes interrogées mais le niveau de connaissance reste globalement très général et disparate (par exemple la grande faune et mieux connue que la flore).

Parmi les thèmes les plus préoccupants, les habitants interrogés ont relevé en



Nuage de mots associés au Chêne

majorité : la pollution par l'utilisation de pesticides et d'herbicides (78 %) et la disparition des abeilles et des papillons (73 %), thèmes directement liés aux problématiques agricoles largement soulevées sur le territoire.



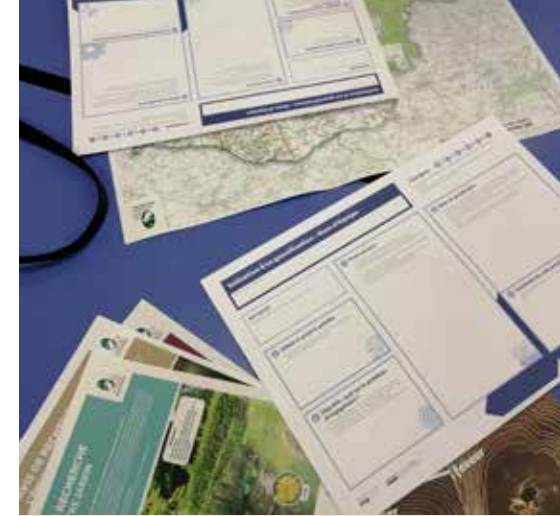
Nuage de mots associés au Renard roux

49 % des personnes enquêtées via le questionnaire considèrent que les changements observés sur leur territoire ont un impact sur leur vie au quotidien, notamment en termes de climat et sur la qualité de vie, la santé et le cadre de vie. Cela est moins vrai en matière de biodiversité.

La quasi-totalité des répondants (99 %) admet avoir une responsabilité de préservation de la nature mais nombreux sont ceux (64 %) qui pensent que les changements majeurs sont hors de leur portée individuelle et que les actions primordiales sont celles des politiques et des changements structurels à grande échelle.

81 % des personnes disent consommer ou chercher à consommer des produits locaux. Les entretiens ont mis en évidence un manque de circuits de vente directe et des difficultés de visibilité des quelques points de vente à la ferme.

1 - 89 répondants au questionnaire, des entretiens individuels, 2 ateliers de co-constructions ainsi que l'animation de 5 stands (fête communale & marchés de Mamers et Alençon)
2 - Extraits (et reformulations) du rapport Anthropolinks



PLACE AUX ACTIONS !

- Favoriser l'accès, la diffusion et l'amélioration des connaissances en matière de biodiversité locale de manière large et ludique en **exploitant les espaces et lieux les plus utilisés par les habitants** ainsi qu'en **réhabilitant les sentiers ruraux**
- Renforcer les **actions de sensibilisation** pour **identifier localement** les effets du changement climatique et de la disparition des espèces au niveau local (mise en place d'observatoires des changements sur des espaces précis par exemple)
- Restaurer et développer des haies bocagères, les prairies humides par la **valorisation de l'élevage traditionnel**
- Intervenir auprès du **public adolescent** relativement sceptique à la crise écologique
- Favoriser la diversité agricole et **l'alimentation locale**
- (Mieux) Communiquer sur les pratiques (coupes forestières, zones de chasse) dans l'espace forestier
- Limiter l'étalement des zones urbaines (notamment pavillonnaires).

Groupes étudiés à La Loupe

Les investigations ciblées ont été réalisées par des spécialistes sur différents sites (privés et publics) de la commune. Les milieux naturels (grands types de végétation) ainsi que trois groupes ont été plus particulièrement étudiés.

Les nombres d'espèces par groupes taxonomiques tiennent compte des inventaires 2021 et 2022 acquis durant l'ABC mais aussi des données libres (jusqu'en janvier 2023) et historiques.

Les invertébrés floricoles¹

Par le Groupe d'étude des invertébrés armoricains (GRETIA)
& le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) des Pays de la Loire

Les syrphes 21 espèces

Parfois confondus avec d'autres insectes tels que des guêpes ou des abeilles, les syrphes (plus de 500 espèces en France) appartiennent pourtant à la famille des mouches ! Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, ils contribuent très largement à la pollinisation des végétaux.



Les papillons 90 espèces

Qui n'a jamais vu de papillon dans son jardin ? Dans ce groupe très diversifié en formes et en couleurs, se distinguent les papillons de jour (rhopalocères – 253 espèces en France) et de nuit (hétérocères – près de 5 600 espèces en France).



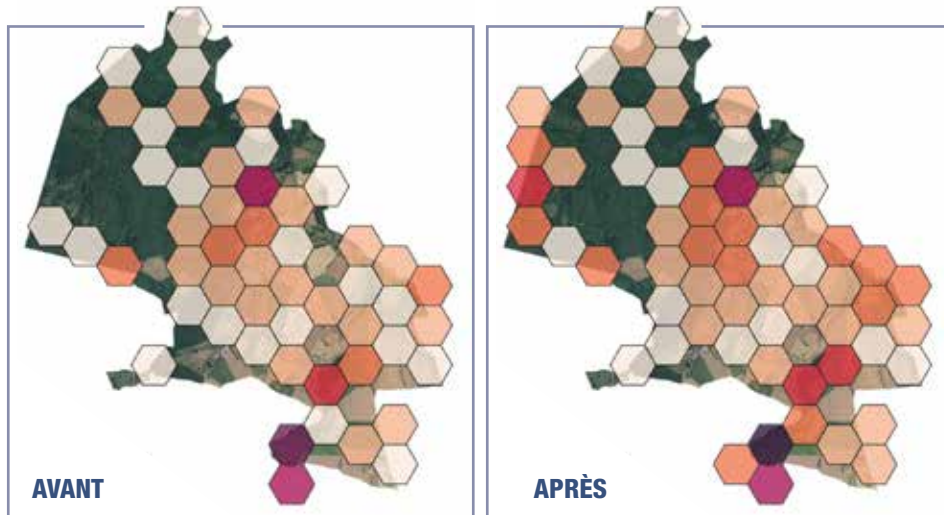
Les bourdons 9 espèces

Caractérisés par une silhouette trapue et une pilosité très dense, les bourdons ne sont pas les femelles des abeilles mais bien des espèces à part entière. La France en recense près de 50 espèces.

¹ - Large groupe concernant pleins de « petites bêtes » liées aux fleurs

État des connaissances Avant / après

Couvrant une superficie de 15,07 km² regroupant 199 habitants (2020), la commune d'Aillières-Beauvoir totalise 2 052 observations naturalistes et 880 espèces y ont été recensées.



Nombre d'observations par maille (500 m de côté)

1-5 5-25 25-100 100-200 200-300 300-500 500-700 >700



Thomise Napoléon

Les araignées 28 espèces

Avec leurs 8 pattes, leurs nombreux yeux et les nombreuses idées reçues qui pèsent sur elles, les araignées constituent un groupe mal-aimé du public. Pourtant, en tant que véritables prédatrices d'insectes, elles ont un rôle primordial dans l'équilibre des écosystèmes.

Les longicornes et œdémères 23 espèces

Généralement moins communs dans notre jardin, ces deux groupes d'insectes font partie de la grande famille des scarabées. Certaines espèces sont diurnes (vivent le jour), arborant parfois de vives couleurs métalliques et d'autres sont nocturnes, généralement brunes ou noirâtres.



Les oiseaux 59 espèces

Par le Parc naturel régional Normandie-Maine (PnrNM)



Mésange bleue

Facilement observables, les oiseaux font partie de notre quotidien. Sensibles à la structure et à la composition de la végétation, les oiseaux représentent de très bons indicateurs des changements d'usages des sols sur la biodiversité.

La commune d'Aillières-Beauvoir abrite au minimum 22 %¹ du cortège départemental.

¹ - Les inventaires menés recensant principalement des espèces de passereaux (groupe des oiseaux chanteurs, du plus petit des roitelets au plus grand des corbeaux) nicheurs (se reproduisant en France, globalement d'avril à août), les résultats ne contiennent que très peu d'espèces de rapaces (faucons, hiboux...), d'oiseaux d'eau (canards...) et hivernants.

Les mammifères

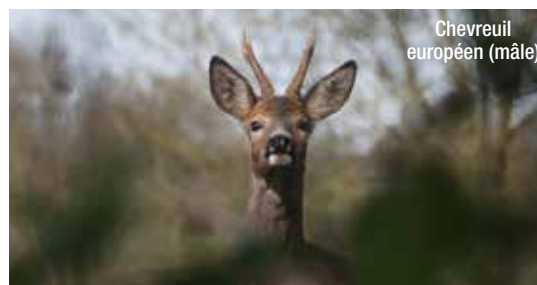
Par le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Vallées de la Sarthe et du Loir & la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) Sarthe

Grands et petits mammifères 25 espèces

Discrets et principalement aux mœurs nocturnes, grands et notamment petits-mammifères étaient peu connus sur le territoire. Leur présence a été certifiée grâce à différentes méthodes d'inventaire : la recherche d'indices de présence (crottes, empreintes, poils, restes de repas, terriers, etc.), la pose de pièges photographiques ainsi que l'analyse de pelotes de réjection de Chouette effraie. La commune d'Aillières-Beauvoir abrite au minimum 35 % du cortège régional !

Chauves-souris 9 espèces

Seuls mammifères capables d'un vol actif, les chauves-souris (chiroptères) possèdent une biologie fascinante : rythmes saisonniers, déplacements par écholocation (ultrason)... Grandes consommatrices d'insectes, elles sont de précieuses alliées de l'Homme. Menacées par nos activités : dérangements durant l'hibernation ou la reproduction, utilisation de produits phytosanitaires... elles sont toutes protégées au niveau national. La commune d'Aillières-Beauvoir, notamment grâce à la présence de cavités souterraines et au site Natura 2000 Coteau de Chaumiton abrite au minimum 45 % du cortège départemental !



Chevreuil européen (mâle)



Ronce commune

Et bien d'autres espèces...

343 espèces et sous-espèces de plantes à fleurs ; 14 fougères ; 13 gastéropodes ; 5 mousses ; 4 crustacés ; 4 reptiles ; 3 amphibiens....

La fonge (champignons) et les lichens n'ont pas été prospectés en tant que tels sur la commune, mais auraient un intérêt à l'être. Eux aussi jouent un rôle important dans les écosystèmes, les champignons par exemple peuvent avoir un rôle de décomposeurs (en particulier pour le bois) et leur mycélium est utile pour l'alimentation de nombreuses plantes par exemple. Les lichens sont quant à eux de bons indicateurs de la qualité de l'air.

Grands types d'habitats

et les espèces qu'ils abritent

Un habitat, aussi appelé milieu naturel, correspond au support de vie d'un ensemble d'espèces animales et végétales. Il est conditionné et façonné par une multitude de paramètres : relief, climat, nature du sol, activités humaines...

Cultures

Les cultures représentent près de 30 % de la surface de la commune. Peu propices à l'accueil d'une faune et d'une flore diversifiées, les cultures peuvent tout de même accueillir des plantes sauvages, appelées messicoles, comme le Coquelicot ou le Bleuet ou encore des oiseaux tels que l'Alouette des champs.



Campagnol des champs

Une espèce liée aux cultures : Le Campagnol des champs

Il s'agit du plus commun des campagnols présents en France. L'analyse des pelotes de réjection de Chouette effraie récoltées à Aiillères-Beauvoir met en évidence que 63 % des proies sont des campagnols des champs. Cela témoigne que ce rapace nocturne chasse au sein d'habitats peu diversifiés et ouverts. Le Campagnol des champs n'est pas menacé et ne bénéficie d'aucune mesure de protection. Pour autant, il est essentiel à notre environnement car il fait partie de la chaîne alimentaire en constituant l'aliment de base pour une grande majorité des prédateurs (rapaces, serpents...).

PLACE AUX ACTIONS !

- Favoriser la **présence des messicoles** en laissant des **bandes de jachères/enherbées** tout autour des cultures
- Maintenir, re-créer des **espaces** (haies, arbres isolés, mares) **refuges** permettant a minima le **déplacement des espèces** animales et végétales
- Encourager les **cultures sans labour et sans produit phytosanitaire**



Bocage

Paysage typique des milieux agricoles, le bocage est composé d'une mosaïque d'habitats (prairies et cultures de tailles et formes variables, gérées autant que possible de façon extensive), délimitée par un réseau de haies, souvent associée à des petits bois et des réseaux de mares, de zones humides. Pour l'ensemble de ses avantages (abris et couloirs de déplacements pour la biodiversité/animaux d'élevage/cultures, stockage du carbone, production de bois, régulation des inondations et épuration des eaux...), il est primordial de le maintenir et si possible de l'étendre, notamment dans le contexte de changement climatique en cours et à venir.

Non majoritaire à l'échelle de la commune (moins de 13 %), le bocage est pourtant primordial pour de nombreuses espèces dont certaines sont quasi-menacées (Verdier d'Europe, Chardonneret élégant, Tourterelle des bois...) ou menacées (Muscardin, Pipit farlouse, Rat des moissons...).

Entre 1945 et 2020, la commune enregistre **une baisse de 7 km de linéaire de haies**, sur les 62 km initialement, soit **10 % de diminution**.

Et le bois mort ?

Son rôle est indispensable dans le cycle biologique de certaines espèces et dans la constitution de la matière organique des sols. Préserver le bois mort en décomposition, c'est préserver les nombreuses espèces de champignons et de faune qui lui sont liées. Ouvrez l'œil, il est un peu partout !

PLACE AUX ACTIONS !

- Planter des haies et tailler des arbres en têtard pour reconstituer des habitats naturels
- Maintenir, entretenir ou créer des mares
- Limiter les retournements de prairies et l'usage des intrants
- Faucher de façon centrifuge (permettant la fuite de la petite faune)



Messicoles

Vergers

Malgré sa faible représentativité sur la commune (moins de 0,2%) les vergers constituent des habitats agricoles intégrant pleinement le bocage et, dès lors qu'ils ne sont pas gérés de façon intensive, représentent une part non négligeable d'accueil de la biodiversité : nombreux pollinisateurs sauvages, oiseaux, petits mammifères...

PLACE AUX ACTIONS !

- Créer des vergers (haute-tige notamment)
- Appliquer une **gestion raisonnée et/ou différenciée** pour l'espace prairial accueillant le verger

Coteaux et pelouses sèches

À Aillières-Beauvoir, le bocage intègre des habitats « atypiques » caractérisés par des conditions physiques très particulières (roches calcaires, sols pauvres en nutriments, exposition, dénivelé) : les coteaux et les pelouses sèches. De par leurs singularités, ils abritent une flore (Anémone pulsatille, Polygale du calcaire...) et une faune (Azuré du serpolet, Bruant jaune...) spécifiques, parfois remarquables.



Zygène du Lotier

Une espèce liée aux coteaux et pelouses sèches : Le Zygène du Lotier

Cousin des hétérocères, le Zygène du Lotier (comme l'ensemble des zygènes) est actif de jour et est toxique pour les prédateurs. Espèce déterminante ZNIEFF en Pays de la Loire et considérée en danger dans la liste rouge régionale, il est aujourd'hui menacé par la déprise agricole conduisant à la fermeture progressive des pelouses et à la destruction de ces milieux à des fins de production (mise en culture, fumure, boisement...). Un individu a été observé sur un talus de bord de route à proximité de la vallée du Rutin, probablement en déplacement entre deux zones de pelouses.

PLACE AUX ACTIONS !

- **Préserver** le caractère « ouvert » des **pelouses sèches à végétation basse** en : arrachant **manuellement** les ligneux, pratiquant un **pâturage extensif** ou en fauchant 2 à 3 fois par an avec exportation des produits de coupe
- **Proscrire** les **retournements, boisements, fertilisations, traitements** phytosanitaires

Cours d'eau, plans d'eau et prairies humides

Représentant moins de 3 % du territoire de la commune, ces espaces humides forment à la fois des « réservoirs » de biodiversité, en tant qu'habitats, mais aussi des corridors (« trames bleues ») de déplacement pour les espèces.



PLACE AUX ACTIONS !

- Gérer les prairies humides et berges d'étangs de façon différenciée
- **Diversifier les profils des berges** et les profondeurs des points d'eau (mares ou étangs)
- **Intégrer les zones humides** dans les documents d'urbanisme

Bâti, jardins et espaces verts

Les espaces urbains, représentant plus de 6 % de la surface communale, ne constituent pas les milieux les plus riches en biodiversité. Pour autant, bâtiments et murs anciens, jardins, cimetières et autres espaces verts sont également le support de vie pour la flore, bon nombre d'insectes, d'oiseaux et même de champignons. Posez un instant l'œil sur un vieux muret en pierre : vous y trouverez très certainement des fougères, des mousses, des lichens et de petites plantes qui poussent dans les anfractuosités.



Une espèce liée au bâti : La Pipistrelle commune

Il s'agit de la plus petite espèce de chiroptères (chauves-souris) d'Europe. Active dans le premier quart d'heure qui suit le coucher du soleil, elle est fortement attirée par les insectes qui tournent autour des éclairages. Considérée comme étant une espèce généraliste et opportuniste, elle consomme majoritairement des diptères, tels que les moustiques. Malgré son nom de « Pipistrelle commune », elle est aujourd'hui classée parmi les espèces quasi-menacées au niveau national et régional.



Pipistrelle commune

PLACE AUX ACTIONS !

- Laisser des **anfractuosités dans les murs** et laisser la végétation s'exprimer
- Favoriser des **fleurissements** avec des essences indigènes, locales et mellifères
- Installer des **abris/nichoirs pour la petite faune** (chauve-souris, hérissons, amphibiens, oiseaux...)



Portrait nature de la commune

Synthétisant les données naturalistes pré-existantes, les résultats des inventaires menés durant l'ABC et les corridors écologiques (la trame verte et bleue), cette cartographie dresse un portrait nature de la commune. Elle ne vise pas l'exhaustivité car seuls certains espaces publics et privés de la commune ont fait l'objet de prospections mais permet néanmoins de mettre en exergue les enjeux de biodiversité majeurs : présence d'espèces rares (inscrites sur listes rouges ou en raréfaction sur le territoire et pour lesquelles le Parc a une responsabilité de préservation) ; d'habitats d'espèces protégées et/ou identitaire du territoire ; corridors écologiques.

Le fond cartographique représentant les grands types de végétation a été réalisé par le Conservatoire national botanique de Brest (CBNB). Il est issu d'une méthodologie de photo-interprétation (photos aériennes de l'IGN, 2016) croisée avec des données environnementales préalablement géoréférencées. Ce travail a permis de décrire 15 grands types d'habitats différents.

Grands types de végétations

- 33,6 % - Forêts sèches et mésohiles
- 28,5 % - Cultures
- 15,1 % - Plantations d'arbres à feuilles persistantes
- 9,2 % - Prairies et pelouses sèches et mésohiles
- 4,9 % - Milieux non végétalisés
- 3,2 % - Végétations des haies et talus
- 1,4 % - Parcs et jardins
- 1,3 % - Prairies et pelouses humides
- 0,9 % - Plans d'eau, cours d'eau et végétations associées
- 0,9 % - Fourrés secs et mésohiles
- 0,5 % - Forêts humides
- 0,3 % - Coupes forestières
- 0,2 % - Vergers
- 0,1 % - Fourrés humides
- 0,01 % - Plantations d'arbres à feuilles caduques

Espèces patrimoniales

- Plantes à fleurs
- Fougères
- Mousses
- Insectes
- Gastéropodes
- Reptiles
- Mammifères
- Oiseaux

Préserver le bocage, support de biodiversité.

Maintenir les arbres à cavités, morts (au sol, sur pied) favorables à une faune et une flore particulière.

Réservoir de biodiversité abritant des espèces rares, à préserver.

Vallée du Rutin, très riche en diversité, à préserver.

- ↔ Corridors à préserver
- ↔•• Corridors à restaurer/renforcer

Pour toute la commune :

Augmenter le potentiel d'accueil et de déplacement de la petite faune dans les espaces urbanisés (installer des nichoirs/gîtes, rendre les clôtures franchissables par exemple).

Adapter spatialement et temporellement les travaux de rénovation du bâti vis-à-vis des espèces présentes, oiseaux et chiroptères notamment.

Limitier spatialement et temporellement l'éclairage public et privé et privilégier les couleurs chaudes plutôt que les couleurs blanches.

Gérer les espaces verts et les bords de routes de façon différenciée.

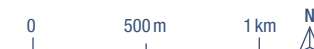
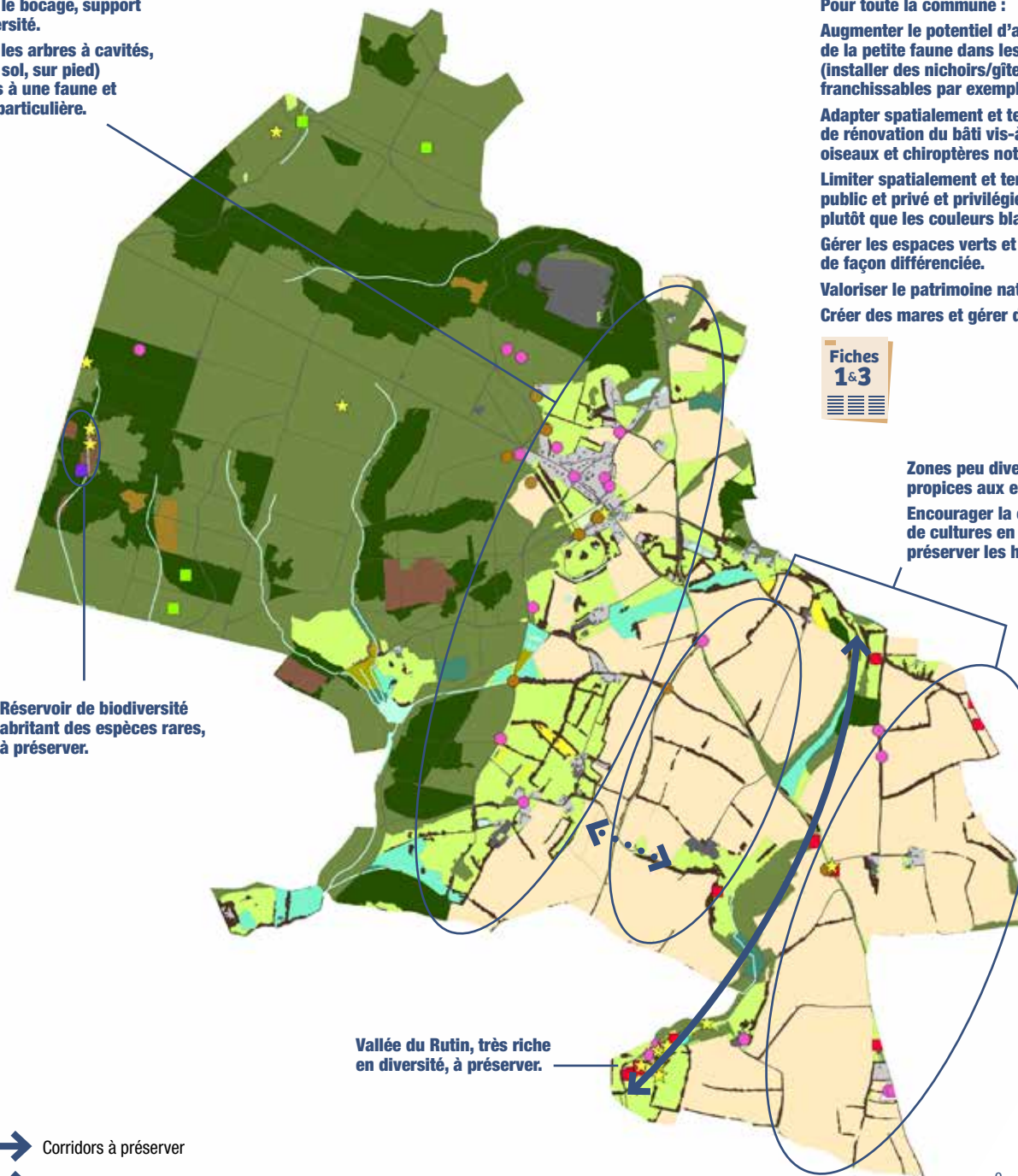
Valoriser le patrimoine naturel de la commune.

Créer des mares et gérer durablement les plans d'eau.



Zones peu diversifiées, moins propices aux espèces.

Encourager la conversion de cultures en prairies et préserver les haies existantes.



Source : PNR NM, 2023

Et maintenant ?

Une proposition de plan d'action



Synthèse des enjeux

La biodiversité est liée à la diversité des milieux naturels et à leur gestion extensive, raisonnée. En marge du massif forestier de Perseigne, Aillières-Beauvoir arbore un bocage plutôt bien préservé. A l'inverse, à l'est et à l'ouest de la vallée du Rutin, les habitats sont moins diversifiés (cultures principalement) et sont par conséquent moins propices au développement d'une faune et d'une flore variée. Pour maintenir et possiblement augmenter la part de biodiversité et ainsi bénéficier de l'ensemble de ses bienfaits naturels (source de biens et

de services), il est essentiel d'adapter nos pratiques actuelles notamment dans les secteurs les plus vulnérables, les secteurs qui ont subi les plus fortes modifications ces dernières années.

Aucune espèce, qu'elle soit animale ou végétale, n'est inutile. Chacune d'entre-elles occupe une place essentielle dans l'écosystème qu'il est primordial de préserver. En outre, chacun d'entre-nous, particuliers, entreprises, collectivités... a un rôle à jouer dans la préservation de notre environnement. Mobilisons-nous !

TABLEAU DES PISTES D'ACTION

Enjeu	Action	Ressources
Maintenir ou développer la biodiversité et la fonctionnalité du bocage et des zones humides (rôle de régulation de l'eau, maintien des sols, régulation thermique, etc.)	Mettre en place des Obligations Réelles Environnementales (terrains communaux ou privés)	Parc Normandie-Maine (pour la contractualisation)
	Créer, maintenir et restaurer les haies bocagères (Fiche 2)	- Parc Normandie-Maine (programme « Bocage ») - Chambre d'agriculture - Conseil départemental de la Sarthe
	Entretien, créer des mares, des plans d'eau (Fiche 3)	Programme d'Action en faveur des Mares (PRAM) porté par le CEN Normandie
Favoriser l'accueil de la biodiversité	Gérer les espaces verts de façon différenciée (Fiche 1)	Formations de la FREDON
	Réduire ou adapter l'éclairage	Site de Romain Sordello (expert)
Valoriser le patrimoine naturel de la commune	Poursuivre les animations nature	- Associations, structures ayant participé à l'ABC - Habitants - Parc Normandie-Maine
	Mettre en place des affichages pour signaler les espèces ou les milieux naturels	- Site de l'INPN - Rapports de l'ABC - Sites des Agences Régionales de Biodiversité
	Obtenir la reconnaissance « Territoire Engagé pour la Nature »	Site de l'OFB

Depuis 2022, la commune perçoit annuellement une « Dotation Biodiversité » car elle fait partie du territoire Parc naturel régional Normandie-Maine. Les pistes d'actions sont nombreuses, n'hésitez pas faire émerger un projet communal en faveur de l'environnement !

FICHE 1

Gérer les espaces verts de façon différenciée

Il s'agit de différencier les actions de gestion, dans le temps et l'espace, en fonction des enjeux biodiversité (habitats, espèces, etc.) et humains (routiers : sécurité des usagers ; privés : passage régulier, professionnels : rendement, etc.).

OBJECTIF

- Concilier les activités humaines avec la préservation de la biodiversité.

ESPÈCES VISÉES

- Invertébrés, oiseaux, mammifères, flore...

QUI EST CONCERNÉ

- La commune pour les espaces communaux, les particuliers dans leurs jardins.

OÙ INTERVENIR

- Prairies, jardins, espaces verts publics, cimetière, bords de routes, bords d'étangs.

QUAND AGIR

- Éviter les fauches entre avril-juin et sur certains espaces moins utilisés.

COÛT À PRÉVOIR

- Aucun (voir gain économique suivant les cas).

QUELQUES CONSEILS

- N'entretenir que les secteurs indispensables et définir un plan qui zone les espaces « vitrines » souvent fréquentés, les chemins, les zones moins utilisées...
- Préserver des zones refuges (10 à 20 % de la surface) dans lesquelles une intervention n'aura lieu que trois semaines minimum après la première intervention (CEREMA. 2021).
- Privilégier une trajectoire de coupe permettant la fuite de la faune.
- Régler la hauteur de coupe au minimum à 12 cm pour permettre d'épargner la flore et la petite faune.
- Privilégier la fauche avec export des résidus plutôt que le gyrobroyage.
- Pratiquer autant que possible une gestion manuelle ou mécanique. Proscrire les intrants.



FICHE 2

Créer, maintenir et restaurer les haies bocagères



Les haies bocagères ont un rôle fondamental pour abriter, nourrir et permettre le déplacement de la faune. Elles permettent également le maintien du sol par leurs racines, et limitent l'érosion. En tant que coupe-vent notable, régulatrice de la chaleur et facilitant l'infiltration de l'eau dans les sols, les haies sont de précieuses alliées contre le changement climatique. Avec l'émergence des filières de valorisation du bois, les haies tendent également à (re)devenir une production rémunératrice.

OBJECTIF

- Recréer un maillage bocager dense et fonctionnel pour bénéficier des services rendus par les haies.

ESPÈCES VISÉES

- Invertébrés, oiseaux, petits mammifères, amphibiens, flore de pied de haie.

QUI EST CONCERNÉ

- La commune pour les espaces communaux, les agriculteurs ou les habitants sur leurs terrains.

OÙ INTERVENIR

- Prairies, cultures, jardins, espaces communaux, bords de routes, bords d'étangs, etc.

QUAND AGIR

- Préparer le sol et planter entre fin-novembre et fin-mars. Entretien entre mi-août et début mars (en dehors des périodes de reproduction de nombreuses espèces animales).

COÛT À PRÉVOIR

- 6 à 15 €/100 mètres linéaires & entretien : 10 à 30 €/100 mètres linéaires/an.

PISTES DE FINANCEMENT

- 80 % pris en charge dans le cadre du programme « Bocage » du Parc Normandie-Maine.

QUELQUES CONSEILS

- Planter (regarnissage ou création) des essences locales et varier les strates (arbres de haut-jet, arbres intermédiaires, arbustes) : chênes, noyers, charmes, saules blanc, tilleuls à petites feuilles, fusains d'Europe, noisetiers, etc.
- Pratiquer une taille en têtard pour certains arbres de haut-jet pour favoriser une biodiversité spécifique et la production de bois.
- Privilégier l'entretien avec des outils permettant des coupes nettes.
- Protéger les jeunes plants (sécheresse, abrutissement par le gibier) en les paillant (paille, lin...) et en les enveloppant dans une protection (biodégradable si possible).
- Planter perpendiculairement par rapport aux sens des écoulements.

FICHE 3

Maintenir et créer des mares & gérer durablement les plans d'eau

OBJECTIF

- Maintenir la présence de points d'eau, supports de biodiversité.

ESPÈCES VISÉES

- Amphibiens, invertébrés aquatiques, flore des zones humides, oiseaux...

QUI EST CONCERNÉ

- La commune pour les espaces communaux, les particuliers dans leurs jardins, les agriculteurs sur leurs terrains.

OÙ INTERVENIR

- Prairies, jardins, espaces verts publics – Étang de l'Oisellerie...

QUAND AGIR

- Travaux à l'automne.

COÛT À PRÉVOIR

- Se renseigner auprès du PRAM (CEN Normandie) ou du Parc Normandie-Maine.

QUELQUES CONSEILS

- Varier les profils des berges (créer des méandres), l'ensoleillement ainsi que les niveaux d'eau (favoriser des pentes douces (30° max) ou en paliers) ;
- Veiller à l'arrivée / au contrôle des espèces exotiques envahissantes (végétales et animales) ;

► Pour les plans d'eau uniquement

- Pratiquer un assec régulier, tous les 7 à 10 ans, pour permettre de réguler les populations de poissons et de minéraliser les vases et ainsi, contribuer au maintien de la qualité physico-chimique de l'eau (CEN Centre-Val de Loire) ;

- Appliquer une activité piscicole extensive et au besoin, disposer dans un recoin du plan d'eau, un amas de grands branchages créant une protection pour les poissons et les amphibiens face à leurs prédateurs ;

► Pour les mares uniquement

- Ne pas excéder 2 mètres de profondeur ;
- Favoriser une « colonisation » naturelle de la mare par la flore et la faune (n'introduisez pas de poisson). À défaut, planter des végétations locales ;
- L'imperméabiliser en déposant quelques centimètres d'argile dans le fond si nécessaire. Même naturelle, une mare peut s'assécher au cours de l'année ;
- Limiter son accès au bétail (soit totalement soit partiellement) en installant des barrières sur ses marges.



Ils se sont investis dans le projet avec Le Parc

FINANCEMENT

Avec le soutien financier de l'Union européenne - NextGeneration EU,
de France Relance et de l'Office français de la biodiversité

MÉDIATION

Bot'asterasées • Bourrache et Coquelicot • Centre Permanent d'Initiatives pour
l'Environnement Vallées de la Sarthe et du Loir • Chambre d'Agriculture Sarthe
• Cinéma Rex de Mamers • Club Image de Mamers • Communauté de communes
Maine-Saosnois • Conservatoire d'Espaces Naturels Pays de la Loire • France
Nature Environnement Sarthe • Groupe d'Études des Invertébrés du massif
Armoricain • Ligue pour la Protection des Oiseaux Sarthe • Lycée Agricole Public
de l'Orne • Margot Jardin • Office National des Forêts • Parc naturel régional
du Perche • Patrinat • Sarthe environnement • Société Mycologique de la Sarthe
• Théâtre de l'étoile pliante

INVENTAIRES

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Vallées de la Sarthe et du Loir
• Conservatoire Botanique National de Brest • Conservatoire d'Espaces Naturels
Pays de la Loire • Groupe d'Études des Invertébrés du massif Armoricain
• Ligue pour la Protection des Oiseaux Sarthe

ÉTUDE SOCIOLOGIQUE

Anthropolinks

LES ÉLUS ET LES HABITANTS D'AILLIÈRES-BEAUVOIR

Hugues Haeffner, Nadine Ceconi ainsi que tous les autres habitants qui ont participé
de près ou de loin aux actions menées.

À tous : un grand merci !

Office français de la biodiversité (OFB)

Pour en savoir plus sur les ABC :
abc.naturefrance.fr

Parc naturel régional Normandie-Maine

Maison du Parc • Le Chapitre • CS 80005 • 61320 Carrouges Cedex
Tél. 02 33 81 75 75 • www.parc-naturel-normandie-maine.fr

